

Avis de constitution

SOCIETE « AKOA MBALLA & CO » en abrégé « AMC-CI »

Siège Abidjan Cocody Deux plateaux, 7ème tranche  
à l'entrée de Zinsou, en face de la clinique saint Georges,  
Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15/05/2024 reçus par Me BLE PHILIPPE JOSE OREGA, et enregistrés au CEPICI le 03/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKOA MBALLA & CO » en abrégé  
« AMC-CI »

Objet: La prestation de services ; Le conseil juridique et fiscal ; La structuration de projet.

La participation, dans toutes sociétés, commerces et industries, pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou autrement ; Et généralement toutes opérations et activités commerciales, mobilières ou immobilières, financières et autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou de nature à favoriser le développement en tout ou en partie de ses activités.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Deux plateaux, 7ème tranche à l'entrée de Zinsou, en face de la clinique saint Georges, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M AKOA MBALLA EDMOND MODESTE CHRISTIAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02832 du 12/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35042/GTCA/RC/2024 du 12/06/2024

